ALEXANDRE CHEMETOFF ARCHITECTE, URBANISTE & PAYSAGISTE



Alexandre Chemetoff est né le 2 février 1950 à Paris.

Il a choisi de pratiquer son activité d'architecte d'une manière ouverte et libre, en refusant les limites et les frontières entre les disciplines : un art polytechnique qui s'occuperait de tout en adoptant une attitude relative. Alexandre Chemetoff conçoit la pratique de son métier comme un engagement dans le monde. Le programme est une question posée, le site un lieu de ressources et le projet une facon de changer les règles du jeu.

En 1983, il fonde le Bureau des Paysages, une structure constituée d'architectes, de paysagistes et d'urbanistes. Depuis 2008. une société dénommée Alexandre Chemetoff & Associés dirige, coordonne et anime l'ensemble de l'activité des agences qui regroupent aujourd'hui une quarantaine de personnes réparties entre le Bureau des Paysages de Gentilly et les ateliers de Nantes et Nancy.

Elle regroupe Alexandre Chemetoff et ses deux associés Malika Hanaïzi (administratrice) et Patrick Henry (architecte). Catherine Pierdet (paysagiste) et Pierre Amiot (paysagiste) sont associés au sein des structures d'exercice que sont le Bureau Alexandre Chemetoff pour l'urbanisme et l'aménagement ainsi que l'Atelier Alexandre Chemetoff pour l'architecture.

Entre 1987 et 1999, il est aussi enseignant dans différentes écoles et institutions Son travail fait l'obiet de nombreuses publications françaises et internationales, Parmi les plus récents, deux ouvrages, Visites, et Le Plan-guide (suites) sont parus chez Archibooks, Paris en 2009 et 2010. Alexandre Chemetoff a obtenu différents prix et reconnaissances dont le Grand Prix de l'Urbanisme en 2000.

Alexandre Chemetoff et son équipe réalisent aujourd'hui des études et des opérations de maîtrise d'œuvre associant parfois dans une même réalisation architecture, construction, urbanisme, espaces publics et paysage.

De nombreuses expériences en témoignent : - des **proiets urbains** comme la création du centre-ville de Boulogne-Billancourt (1996/2001) ou plus récemment la métamorphose de l'île de Nantes (2000/2010), celle du plateau de Haye

à Nancy (2004/) ou de la Plaine Achille à Saint-Etienne (2009/)

- des projets de **bâtiments** comme l'immeuble mixte des Deux Rives à Nancy (2002/2008) ou la construction d'un îlot d'habitation parisien à l'angle de la rue Bichat et de la rue du Temple (2009/), d'une citéiardin, La Rivière, à Blanquefort (2006/)

- des projets d'équipements comme les bâtiments abritant une salle de danse, un conservatoire de musique et une bibliothèque à Vauhallan (2000/2002), la maison des sports à La Courneuve (2004/2006) ou le centre commercial du Champs-de-mars à Angoulême (2003/2007)
- des projets de parcs et d'espaces publics comme l'aménagement des rives de Meurthe à Nancy (1989/) ou le Parc Paul-Mistral à Grenoble (2004/2008).

Le travail d'Alexandre Chemetoff a été remarqué et récompensé en différentes circonstances, ce qui leur a valu de recevoir les prix suivants :

2003 Membre Honoraire de la Royal Institute of British Architects 2003, le Prix Grand Public de l'Architecture, Catégorie Espace Urbain pour le Jardin d'Eau à Nancy

2002 la grande médaille de vermeil de l'Urbanisme - Académie d'Architecture.

2000 le Grand Prix de l'Urbanisme

1997 le Prix de l'Aménagement SCET/SCIC pour e projet urbain des bords de Vilaine à Rennes (Maître d'ouvrage : Ville de Rennes, société d'aménagement concessionnaire : Territoires)

1994 la mention du Prix de l'Aménagement Urbain, catégorie espace public pour la Plage du Havre (Maître d'ouvrage : Ville du Havre) 1993 le Prix de l'Aménagement Urbain, catégorie espace public pour la Place de la Bourse à Lyon. (Maître d'ouvrage : Ville de Lyon) Et catégorie stratégie urbaine pour le Tramway Saint-Denis / Bobigny. (avec Paul Chemetov, Maître d'ouvrage : RATP, Maître d'ouvrage délégué : Conseil Général de Seine Saint-Denis)

1992 le Prix de l'Aménagement Urbain pour le projet de la ZAC du canal des Aunettes à Sainte Geneviève des Bois. (Maître d'ouvrage : SOGEM)

1985 la mention spéciale de l'Equerre d'Argent pour la restructuration des Etablissements Schlumberger à Montrouge. (Architecte : Renzo Piano, assisté de Bernard Platner et Noriaki Okabe, Maître d'Ouvrage : Groupe Schlumberger)

II a aussi fait l'objet d'expositions :

2010 Droit de visite, Faubourg Forum, Genève

2009 Situations construites, Arc En Rêve Centre D'architecture, Bordeaux

Parallèlement à l'exercice de la maîtrise d'œuvre, Alexandre Chemetoff s'est impliqué de 1987 à 1999 dans diverses activités pédagogiques :

1998 - 1999 professeur associé à l'Ecole d'Architecture de la Ville et des Territoires

1998 chargé de mission pour la mise en place de la Nouvelle Ecole d'Architecture de la Ville et des Territoires **1995 - 1997** professeur invité à l'Institut d'Architecture de l'Université de Genève

1993 - 1995 cours à l'Institut des Sciences Politiques de Paris

1990 - 1998 enseignant à l'Ecole d'Architecture de Paris Tolbiac

1988 - 1989 maître de conférence associé à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles

1987 - 1988 enseignant à l'Ecole Nationale Supérieure d'Horticulture de Versailles

Alexandre Chemetoff a été invité dans différentes villes françaises et étrangères à participer à des colloques, conférences, tables rondes ou ateliers :

Japon "Architectural Design Conference" au Kumamoto Artpolis Tokyo

Etats-Unis University of California à Berkeley, Harvard University à Cambridge, College of Architecture - Université de Houston Canada Ecole d'Architecture Université Carleton - Ottawa, Toronto Society of Architects à Toronto

Suisse Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

Pays-Bas Instituut voor KAA à Groningen

Grande-Bretagne Architectural Association à Londres, Heriot Watt University School of Landscape Architecture à Edimbourg

Italie Instituto Nazionalo di Architettura à Brescia

Espagne Barcelone (Urban Collective Spaces : New Perspectives)

Danemark University of Copenhagen (World in Denmark 2010)

Dans diverses écoles d'architecture et d'art en France Rennes, Nancy, Bordeaux, Angers, Grenoble, Nantes, Lille, Paris (Institut Français d'Architecture, Pavillon de l'Arsenal, Centre Georges Pompidou)

Ainsi que dans d'autres manifestations Le Creusot (Cilac 2004), Lyon (le projet urbain en questions), Bordeaux, (Agora biennale 2008) **En 1998**, il est, avec Bertrand Lemoine, commissaire scientifique et scénographe de l'exposition "Sur les quais, un point de vue parisien" au Pavillon de l'Arsenal. Il est co-auteur du livre publié à cette occasion. (Editions Pavillon de l'Arsenal / Picard)

Pour certains projets, le Bureau des Paysages a conçu le contenu et la mise en scène d'expositions publiques :

La ZAC Stanislas-Meurthe à Nancy, la ZAC du canal des Aunettes à Sainte-Geneviève-des-Bois. Le centre-ville de Boulogne-Billancourt en 1996, 1997, 1998, 1999, 2000 et 2001. Le Grand Projet de Ville du Plateau de Haye à Nancy en 2004.

Alexandre Chemetoff a présenté sa démarche dans de nombreuses publications :

Ouvrages

2010 *Patrimoine Commun, Leçon inaugurale de l'Ecole de Chaillot* , Cité de l'architecture et du patrimoine, Silvana Editoriale

Le Plan-Guide (suites), Archibooks **2009** *Visites*, avec Patrick Henry et al., Archibooks, Birkhäuser (version anglaise)

2008 Je veux vous parler de Paris, directement et indirectement, Pavillon de l'Arsenal. Mini PA 16

1999 L'île de Nantes, le plan guide en projet, MeMo

1998 Sur les quais, un point de vue parisien, co-rédigé avec Bernard Lemoine, Pavillon de l'Arsenal / Picard

1997 Le jardin des bambous au Parc de la Villette, avec la photographe Elizabeth Lennard, Hazan

Articles (sélection)

2010 "A partir de Blanquefort, ou comment changer par des projets la manière de faire des villes", *Bien habiter la ville*, Le Moniteur, 2010, pp. 150-155

"L'état des lieux. Gespräch mit Alexandre Chemetoff und Patrick Henry" par Anna Schindler, Anna, Tibor Joanelly, *Werk, Bauen* + wohnen, 07/08, pp. 28-33.

"Coule la Seine", *Critique, Vivement Paris*, n° 757-758, pp. 493-506

"L'urbanisme comme oeuvre. Entretien avec Alexandre Chemetoff" par Laure Gayet et Thierry Paquot, *Urbanisme*, n°372, p.44-46

"La Manufacture de la ville ou le commencement", *Les Cahiers de l'École de Blois*, n°8, Éditions de la Villette, pp. 44-53

"Epochales Gleichgewicht", ZENO-Zeitschrift für nachhaltiges Bauen, janvier, pp.20-21

2009 "The projects of Grenoble and Allonnes or the economy of means", *Jola*, automne, pp. 82-89

"Un lieu d'exception", *Gigaro. Pour un urbanisme durable*, Philippe Uzzan, pp. 236-245

2008 "Il n'y a pas de grands projets urbains", Les Débats sur la ville 7 : Fabriquer la ville aujourd'hui, Francis Cuillier (dir.), Confluences

2007 "Conversation au bord de la Loire", (dialogue entre Alexandre Chemetoff et Patrick Henry), *Passion architecture*, n° 20

1998 "Le paysage des cours", *Paris côté cour : La ville derrière la ville*, Pierre Gangnet (dir.), Picard/Pavillon de l'Arsenal, coll. "19 x 30"

Divers articles et dossiers ont été consacrés à l'ensemble des projets comme à l'approche, la méthode et la démarche d'Alexandre Chemetoff. Parmi les plus récents, on peut citer :

2010 "Visites, par Alexandre Chemetoff", article d'Anne Demerlé-Got, *Archiscopie*, n° 91, pp. 24-25.

2008 "Nancy : un urbanisme de continuité" dossier réalisé par Christine Vatov et Christian Robischon, *Traits urbains*, n°23

2008 "Le projet urbain : nouvelle vitrine de l'architecture ?", dossier réalisé par Françoise Moiroux, *d'Architectures*, n°171

2007 "Paysagiste, un métier réinventé?", dossier réalisé par Françoise Moiroux, d'Architectures, n°166

2007 "Alexandre Chemetoff ou la logique du vivant", *Place Publique*, n°4

2006 "Chemetoff, un homme dans la ville" entretien entre Marie-Laure Desjardins et Alexandre Chemetoff, *Cimaise*, n°282

Note synthétique de présentation de l'île de Nantes, en rapport avec les thématiques du Plan Régional de Développement Durable pour la zone du canal de la Région de Bruxelles-capitale.

1999/2009

lle de Nantes (44)

Le Plan-Guide en chantier

Maître d'ouvrage : Communauté Urbaine de Nantes

Maître d'œuvre : Atelier de l'île de Nantes

Co-traitants: Bureau Alexandre Chemetoff et Berthomieu Architectes

Responsables du projet : Patrick Henry, Catherine Pierdet, Laurent Mouret, Olivier Chasseriau,

Nicolas Lucchini

Type: Étude de définition

Les missions: Élaboration et suivi du Plan-guide. Cohérence des constructions: élaboration et mise au point d'un cahier des recommandations architecturales, analyse de la cohérence des constructions et suivi de leur mise en œuvre. Maîtrise d'œuvre des avant-projets de l'ensemble des espaces publics à créer ou à restaurer (160 ha). Maîtrise d'œuvre de la réalisation des espaces publics significatifs.

Surface de l'île: 330 ha

Hypothèse de constructions nouvelles : 800 000 m²

Surface aménagée: 668 400 m²

Montant aménagement d'espaces publics : 99 137 000 € TTC

Situé face à la cité historique, habité par 13.000 habitants et enlacé par la Loire, le territoire de l'île de Nantes offre l'opportunité de créer une nouvelle centralité pour la ville. Pour pouvoir suivre l'évolution réelle du site, dans des temporalités à court et à long terme, la méthode d'intervention tend à privilégier le projet in situ - les espaces publics comme expression concrète du projet d'ensemble - avant la mise en place d'une procédure abstraite et totalisante. Un outil, le Plan-Guide, sert de carte perspective, actualisée en permanence par l'état réel du projet. Agir en fonction de l'évolution de l'identité de l'île permet de comprendre les articulations nécessaires au projet global. La mise en place d'un principe d'économie en termes de moyens, d'effets et de finances détermine une action qui s'inscrit subtilement dans la géographie et la mémoire du site, sans créer de ruptures radicales. Les règles établies pour la cohérence des constructions, selon un principe d'échange de volumes pour chaque îlot, engendrent une grande diversité architecturale. Il s'agit d'un projet qui reste relatif et ouvert et qui donne une direction d'intervention sur l'ensemble du territoire en respectant l'évolution du site au fil du temps.

Le Plan-guide ou la ville comme projet

Faire de la ville un projet

Comment peut-on s'occuper de la ville ? C'est une question à laquelle nous avons tenté de répondre de différentes manières, en différentes occasions : de Villejuif à Arcueil, de Gentilly à Boulogne-Billancourt, de Montrouge aux quais de Seine, de Rennes sur les bords de Vilaine, à Nancy sur les rives de Meurthe ou encore sur le plateau de Haye. Nos expériences sont inscrites dans des lieux. Elles sont des tentatives, des essais pour faire de la ville un projet.

Comment, à partir de circonstances, mettre en œuvre les transformations et les mutations ? Le changement suscite des inquiétudes, tout le monde le souhaite et chacun le redoute. On croit savoir ce que l'on perd et on a souvent raison de craindre ce qui va advenir.

Comment avancer en partageant avec nos concitoyens l'à venir, non comme une fatalité mais une réalité que l'on peut voir et comprendre ?

Comment le projet de transformation de la ville peut-il devenir un enjeu démocratique, être placé dans l'espace public ? Comment les changements peuvent-ils être espérés ?

Le Plan-guide

Nous avons « inventé » cette expression dans l'île de Nantes en nous appuyant sur une pratique et d'autres expériences toutes marquées par un engagement particulier dans la transformation, tantôt massive tantôt discrète, mais toujours concrète de situations les plus diverses.

Le Plan-guide est à la fois une somme d'expériences vivantes et une manière d'inventer le projet chemin faisant, en le réalisant dans l'espace public. Dans l'île de Nantes, notre manière de penser, notre mode d'action, notre expérience, sont entrés en concordance avec une période, des acteurs, un

contexte et une situation favorables qui ont permis pendant un certain temps, neuf ans, de mettre en œuvre la ville autrement. Le Plan-guide précède les circonstances et transforme le cours des choses, chaque opération publique ou privée témoignant d'un projet plus vaste.

Une aventure urbaine

La transformation de l'île de Nantes a été une aventure urbaine, sans doute une des plus importantes si on la compare aux grands projets urbains en cours de réalisation en France durant la première décennie du XXIe siècle. Par ses dimensions d'une part : environ 337 hectares, 850 000 m² de surfaces de plancher étudiés, dont plus de 350 000 m² en chantier ou livrées, plus de 550 000 m² d'espaces publics ouverts ou achevés d'ici la fin de l'année 2010. Mais aussi par sa situation sur la Loire, au centre géographique de l'agglomération nantaise entre la Loire fluviale et la Loire maritime. Et enfin par l'ambition qui le porte, ce projet est en tout point singulier et même exceptionnel.

Une ambition concrète

Dès l'étude de définition en 1999, à l'issue de laquelle nous avons été choisis, nous avions montré que la transformation de l'Île pouvait être envisagée sur l'ensemble de sa surface, y compris là où personne ne la croyait possible, dans ses parties les plus récentes, aux abords du centre commercial Beaulieu comme sur le quai François-Mitterrand, où elle était plus prévisible et attendue. Nous avons, dès cette étape, voulu donner au projet de transformation de la ville un caractère concret, en estimant la valeur des travaux à entreprendre pour transformer les espaces publics et en évaluant les quantités de mètres carrés de constructions pouvant être réalisés secteurs par secteurs.

Du fait géographique au fait urbain

Le Plan-guide de l'île de Nantes n'est pas une grande opération d'aménagement. C'est la transformation de la ville qui est en jeu au travers d'une partie singulière de son territoire. Ce ne sont pas les procédures qui définissent et caractérisent un périmètre, c'est son entité géographique qui prévaut. Ce n'est d'ailleurs pas très différent de la situation du plateau de Haye ou des Rives de Meurthe à Nancy. Là aussi, c'est l'unité géographique qui s'impose par-delà les limites, les découpages de périmètres et de procédures. Dans un cas comme dans l'autre, c'est la question urbaine qui est au centre du projet, ce que nous nommons par référence au langage des géographes le « fait urbain ». Ce que nous avons engagé, c'est le passage d'un fait géographique à un fait urbain. Les procédures ne sont que des outils ou des moyens mis à la disposition du projet.

Un lieu des possibles

L'île de Nantes en général et le projet des Nefs de la Loire en particulier peuvent être tenus comme une exception patrimoniale : la découverte et l'invention d'un lieu à partir de ses ressources et leur mise en valeur, la transformation des bâtiments industriels désaffectés en halle lumineuse, passages couverts et lieux propices à des activités. Ce sont les lieux transformés eux-mêmes qui inspirent les programmes et les suscitent. Les programmes s'adaptent aux lieux. La manière dont chacun prend position sous les Nefs participe à l'accomplissement du projet. Les Nefs sont un lieu des possibles. Apprendre à faire avec, c'est aussi découvrir les extraordinaires potentialités des lieux, interrogeant ainsi les certitudes programmatiques et proposant des imaginaires plus riches, comme si les lieux transformés portaient avec eux une part de merveilleux qui donne aux lieux eux-mêmes et aux activités qui s'y déroulent une dimension onirique particulière. Je me souviens que l'éléphant devait dans l'esprit de ses créateurs avoir sa propre maison qui devait être construite spécialement à cet effet. Je pense que la Machine pénétrant dans les Nefs a trouvé son habitat et que cette rencontre contribue au merveilleux des lieux et des Machines.

Les Nefs de la Loire

Un projet sans programme, un vaste abri translucide ouvert à la promenade, les Nefs sont le support d'autres projets. Nous sommes les architectes de la rue et des Nefs, du grand parapluie sous lequel de nouvelles constructions conçues, par l'atelier d'architecture Construire et Nicole Concordet pour François Delarozière, ont été implantées. Les programmes comme leurs architectures sont indépendants, ils sont abrités par la structure.

À la structure hétérogène et maintes fois réparée, faite d'acier et de béton, nous avons rendu, en la dévoilant, sa vérité constructive et il faut le dire, sa force expressive. Les sols d'origine des ateliers ont été réparés là où c'était nécessaire et laissés, ailleurs, dans leur état. Le nouveau toit translucide des Nefs diffuse la lumière du jour là où régnait avant les travaux une atmosphère de clair-obscur un peu inquiétante. Les Nefs sont une métaphore du projet urbain dans son entier.

Note synthétique de présentation du projet des rives de Meurthe à Nancy, en rapport avec les thématiques du Plan Régional de Développement Durable pour la zone du canal de la Région de Bruxelles-capitale.

1989/

Les rives de Meurthe, Nancy (54)

La ville s'ouvre au fleuve

Maître d'ouvrage : SOLOREM (SEM)

Maître d'œuvre : Bureau Alexandre Chemetoff

Responsables du projet: Pierre Amiot, Johnny Loison, Maya Tzvetanov, Alexis Desprez, Marion

Jouin, François Bossuet **Type:** Étude de définition

Missions: Maîtrise d'œuvre urbaine: élaboration et suivi du plan d'aménagement d'ensemble, suivi de la conformité des constructions aux objectifs généraux. Conseil et assistance pour la réalisation des espaces extérieurs de la ZAC: assistance à la réalisation du projet. Maîtrise d'œuvre d'espaces publics (jardin d'eau, bras vert, mail des canaux, boulevard de la Mothe, salons urbains...) et de constructions.

Surface : 37 400 m² (30 500 m² mail des canaux, 5 700 m² boulevard de la Mothe, 1 200 m² salons

urbains)

Montant: 3 224 000 € TTC (2 726 000 € mail des canaux, 292 000 € boulevard de la Mothe,

204 000 € salons urbains) **Livraison :** fin 2012

Comment tisser une relation entre un nouveau projet de développement urbain et les différentes identités historiques de Nancy : la ville de Stanislas, celle de Charles III, celle du premier Art nouveau et de l'École de Nancy, celle de l'industrie sidérurgique, celle des grandes opérations de logement des années 1960 et 1970 ? La ZAC Stanislas-Meurthe se trouve entre un canal artificiel et rectiligne, tangent au centre-ville et la rivière de la Meurthe. L'opération vise à ouvrir la ville sur le fleuve, à engager une transformation patiente de ce territoire pour accueillir un programme de ville contemporaine (hôtel, complexe de cinémas, enseignement supérieur, restaurants, logements...), tout en l'intégrant dans la végétation spécifique du site que l'on retrouve ponctuellement entre les îlots bâtis : dans des salons urbains, le long des boulevards, aux abords du fleuve, dans les jardins publics et privés. Dans une recherche de continuité entre l'espace public et l'espace privé, les rues deviennent les rampes d'accès au sous-sol et desservent les parkings des immeubles de logements. Le soin du détail des espaces publics – de l'implantation des candélabres à celle des végétaux – fait partie intégrante du projet : aménager avec des solutions simples pour investir sur l'entretien au fil du temps.

Nancy, la ville des villes

Pour un Atlas

Le projet, ou plutôt les projets que nous avons réalisés à Nancy entre 1991 et aujourd'hui, et ceux qui se poursuivent, dessinent par leur ampleur ou leur diversité un parcours dans la géographie nancéenne. Ils sont en eux-mêmes une manière de visiter la ville. La disparité des situations abordées, notamment entre le Plateau de Haye et les Rives de Meurthe, nous a conduits à représenter la ville dans son ensemble. Cette carte que nous appelons Atlas, ne représente pas seulement chaque projet dans son contexte, mais situe chaque intervention par rapport aux autres comme autant de circonstances concomitantes ou successives. Nous avons interprété les projets d'importance entrepris par d'autres maîtres d'œuvre. Ainsi, la représentation de la carte est elle-même une manière de donner un point de vue sur la forme de la ville. La carte n'est pas neutre, elle représente le territoire et met en lumière sur le lien entre les réalisations construites, la manière de les conduire et leur position dans la ville. La représentation de l'ensemble du territoire nous a fait prendre une conscience plus vive de la coexistence de plusieurs villes dans la ville. La Ville Vielle, la ville de Charles III, la ville de Stanislas, mais aussi la ville du fer le long des rails et autour de la gare, la ville de l'eau entre la Meurthe et le canal de la Marne au Rhin, la ville du coteau et la ville de la forêt. Chacun des grands projets que nous avons entrepris à Nancy se situe dans l'une de ces villes où leurs limites. Ainsi les rives de Meurthe font partie de la ville de l'eau. Le Jardin d'eau, comme la transformation des bords de la Meurthe ou du Bras vert en promenade et parcours de canoë-kayak en constituent les témoignages les plus manifestes. Alors que le Plateau de Haye à Champ de Bœuf, au

Haut du Lièvre comme aux Aulnes, fait partie de la ville de la forêt. Dès les premiers aménagements nous imaginons comment habiter la ville autrement dans la ville de la forêt. Ainsi la représentation de la carte nous aide-t-elle à exprimer, en fonction des parties de la ville où sont situés les projets, leurs caractères dominants. La ville étendue est composée de territoires qui se prolongent au-delà même de leurs limites. L'eau, le rail ou la forêt sont aussi des composantes du paysage de la région, le savoir-faire que nous développons en ville pour aménager ces territoires dépassant à son tour les limites de la ville, donnant un autre sens à l'idée de ville-territoire. Ce n'est pas seulement la logique de la ville qui s'étend mais les territoires eux-mêmes qui gagnent une légitimité nouvelle.

Le Jardin d'eau

Nous avons commencé l'aménagement du nouveau quartier des Rives de Meurthe par le Jardin d'eau. Les promoteurs sont venus construire lorsqu'il est devenu réalité. C'était un signe avant-coureur du projet urbain, la « première pierre » des Rives de Meurthe, en quelque sorte, la fondation de la ville de l'eau le long du canal de la Marne au Rhin face à la ville de Charles III et celle de Stanislas. Les jardins sont tracés selon une géométrie précise qui se prolonge dans le dessin du quartier. Ces jardins qui proposent en ville un autre rapport avec la nature sont symboliquement une « pépinière » dans le sens où les essences qui y sont plantées se poursuivent en alignement dans les rues du quartier. Les bassins annoncent la position des constructions, les allées préfigurent les rues... Le jardin est une manière d'écrire sur le sol qui porte la ville les règles qui en déterminent le développement. Le jardin n'est pas seulement un lieu de plaisir et de divertissement mais la fondation d'une partie de la ville. À partir des anciennes parcelles et des rues existantes, nous avons dessiné sur les traces de la ville de l'industrie, la ville de l'eau, celle d'une nature retrouvée.

Presque rien, change tout

Nous aimons entretenir la confusion entre ce qui a toujours été et ce que nous avons fait. À partir de l'héritage de la ville industrielle, la ville de demain se dessine. Nous utilisons les fondements de la ville industrielle pour édifier la ville d'après l'industrie, mettre « les pas dans les pas », et considérer que la ville industrielle est une ville territoire utilisant ce dernier comme un lieu de ressource au sens premier du terme dans un tissu de relations et de mise en réseau. Des aménagements permettent d'accompagner des modifications sensibles du rapport qu'entretient une ville avec son canal et provoquent des mutations profondes grâce à des aménagements d'une radicale simplicité. Le canal qui était une limite devient un centre, un espace public au centre d'un bassin de vie. Presque rien, aucun signe apparent d'un aménagement récent. Est-ce que ça n'a pas toujours été comme ça ?

Lire les plans

« Les gens ne savent pas lire les plans », nous répète-t-on souvent. Pour faire mentir cette idée reçue, nous avons imprimé le plan du Plateau de Haye sur des panneaux posés au sol, en un format assez grand pour qu'il puisse être parcouru. Chacun pouvait suivre les rues existantes et futures en marchant entre les traits qui les délimitaient. On a vu ainsi le maire de Nancy aller sur le plan à la rencontre du maire de Maxéville le long d'une rue nouvelle qui était sur le terrain un endroit encore impraticable. Une première fois, le plan a été placé sous une tente le long de l'avenue Pinchard, à l'extrémité du marché forain. Les visiteurs sont venus nombreux. Chacun a donné son point de vue. Nous avons déroulé sur le sol des films transparents et nous avons tracé au feutre noir les propositions et noté les remarques. Nous avons également noté les modifications qui nous paraissaient s'imposer et les idées nouvelles. Une deuxième fois, le plan amendé, en tenant compte des remarques et suggestions, a été posé sur le sol des grands salons de l'hôtel de ville, place Stanlislas. André Rossinot avait ouvert la porte de son bureau et l'on voyait au-dessus de l'ordonnancement de la Place Stanislas, les deux lignes du Tilleul argenté et du Cèdre bleu.

Le dialogue comme structure du projet

Le devenir d'un territoire doit faire l'objet d'un projet déterminé et structurant qui ne peut s'exprimer et se développer que dans l'échange. Le projet est une manière de composer et d'assembler les choses entre elles dans le temps et dans l'espace, dans un dialogue ininterrompu entre les gens et les choses. La meilleure façon de communiquer le projet c'est de le faire, c'est de se servir du projet luimême pour l'expliquer. Ce n'est pas l'image du projet qui compte, c'est le projet en train de se réaliser, qui permet de le partager. Il ne doit pas y avoir de rupture entre l'élaboration du projet, sa communication et sa diffusion. Pour le comprendre, nous pensons au contraire qu'il faut montrer les « vrais » documents, ceux qui, au quotidien, servent à élaborer le projet et de le faire évoluer. Il est important que les échanges aient lieu sur place, *in situ*, pour que chacun puisse en sortant transposer les plans sur le site.